

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
BUREAU DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT
GROUPE DE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES**

PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE POUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN (PPPEU)

SUBVENTION AUX PARTENARIATS INNOVANTS (SPI)

DOSSIER DE CANDIDATURE DE NOTE DE CONCEPT

(Document IPG01)

Merci de veiller à remplir ce Dossier de Candidature de Note de Concept complètement tout en restant concis ; associez étroitement le Bureau de Pays du PNUD dont vous dépendez à toutes les phases de la conception, car son endossement sera déterminant. Nous avons vocation à identifier les idées novatrices et réalistes en nous basant sur une analyse pertinente du pays et de la réalité locale ; c'est la raison pour laquelle vous devez fournir une description concise de l'analyse qui sous-tend votre concept. Veillez à préciser dès la présente Note de Concept en quoi votre projet répond aux besoins des pauvres et de quelle façon chacun des participants et des bénéficiaires prendra une part active aux décisions. Cette Note de Concept doit être le fruit d'un processus participatif réunissant au niveau local secteurs public et privé ainsi que la communauté ; la preuve de cette participation doit apparaître dans la Note de Concept. Une attention particulière sera portée aux projets qui prennent compte de la dimension genre.

Le Guide du Candidat (Document OPG03) comporte des conseils pour vous aider à remplir ce formulaire ; vous pouvez également vous adresser au Bureau de Pays du PNUD dont vous dépendez.

Veillez remplir toutes les zones grisées.

Numéro de dossier :	[Ne pas remplir, réservé au Programme PPPEU]
---------------------	--

SECTION 1 : RESUME DU PROJET	
Titre de la proposition : [10 mots maximum]	Accès des quartiers pauvres de Bégoua à l'électricité
Pays :	République Centrafricaine
Commune :	Bégoua, Sous préfecture de Bimbo
Population de la commune :	60 000 habitants
Emplacement du projet : [s'il diffère de l'ensemble de la commune]	La zone est comprise dans un triangle formé par les routes nationales 1 et 2 dont la base est située à environ deux kilomètres du pont bascule, constituant le sommet et à douze kilomètres du Centre ville de la Capitale Bangui.
Populations bénéficiaires du projet :	1. Ménages 2. Maternité et dispensaire de Bégoua 3. élèves et alphabétisés de l'école de Bégoua
Durée du projet proposé :	18 mois
Subvention sollicitée auprès des PPPEU :	US\$ 100 000
Co-financements obtenus	US\$ 30 000 De : Direction Générale de l'Energie/ENERCA [ajoutez autant de lignes que vous disposez de co-financiers]
Secteur d'activité principal : [veuillez cocher une ou plusieurs cases]	<input type="checkbox"/> Fourniture d'eau et assainissement <input checked="" type="checkbox"/> Services locaux liés à l'énergie <input type="checkbox"/> Equipements municipaux centraux <input type="checkbox"/> Multisectoriel
Domaine d'appui : [ne cochez qu'une seule case]	<input type="checkbox"/> Définition de politiques adaptée ainsi que de cadres réglementaires et institutionnels en vue du développement, au niveau local, de partenariats public/privé.

	<input checked="" type="checkbox"/> Création et renforcement de capacités locales pour des partenariats public/privé <input type="checkbox"/> Elaboration, facilitation et exécution de projets de partenariat tripartites innovants bénéficiant les pauvres.
--	--

SECTION 2 : EQUIPE ET PARTENARIAT DU PROJET	
Bureau de Pays du PNUD :	<p>Nom du Bureau de Pays : PNUD Bangui CENTRAFRIQUE</p> <p>Nom du représentant local : Stan NKWAIN</p> <p>Adresse postale : BP 872</p> <p>Nom du point focal pour la présente candidature : Maxime-Faustin MBRINGA-TAKAMA</p> <p>Courriel : maxime.mbringa-takama@undp.org</p> <p>Téléphone : 236 04 36 44</p> <p>Fax : 239 61 17 32</p>
Partenaires du secteur public :	<p>1. Direction Générale de l'Energie au Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique B.P. 26 : Tél. : (236) 61.47.48 Fax : (236) 61.54.43/61.60.76 Cel. : (236) 05.85.86 Email : enkomode@yahoo.fr Contact : Mr Etienne-Noël KOMODE</p> <p>2. Direction Générale de l'Energie Centrafricaine (ENERCA) B.P. 880 : Tél. : (236) 61.20.22 Fax : (236) 61.54.43 Cel. : (236) 50.34.13 Email : enerca@intnet.cf Contact : Mr Samuel TOZOU</p> <p>3. Haut Commissariat chargé de la Politique de Décentralisation et de la Régionalisation Tél. : (236) 61.46.19 Cel. : (236) 04.61.49 Contact : Mr Joël PAREFA</p> <p>4. Autorités municipales Mairie de Bégoua</p>
Partenaires du secteur privé :	<p>Groupe KAMACH B.P. 804 Bangui Tél. (236) 61.18.05 Fax : (236) 61.56.60 Email : dameca@intnet.cf</p> <p>Groupement des Electriciens et Electronicien Centrafricains (GEECA) B.P : 2133 Bangui (RCA) E-mail : geeca2000@yahoo.fr Tél. : (236) 09.45.49</p>
Partenaires issus de la société civile (organisations communautaires comprises) :	<p>Associations et Groupements de Bégoua</p>
Quelle organisation prendra en charge la gestion quotidienne du projet ? [Remarque : cette organisation est appelée « le candidat »]	<p>Nom de l'organisation : Direction Générale de l'Energie</p> <p>Nom du point focal : Etienne-Noël KOMODE</p> <p>Courriel : enkomode@yahoo.fr</p> <p>Téléphone : (236) 61.47.48</p> <p>Fax : (236) 61.54.43/61.60.76</p>

Expliquez les rôles et les responsabilités de **chacun** des partenaires dans le partenariat proposé. A ce jour, comment ce partenariat a-t-il fonctionné ? [maximum 100 mots]

A. SECTEUR PUBLIC

1. Direction générale de l'énergie

Elle joue le rôle de coordonnateur du projet en tant que candidat. A ce titre, elle :

- *Identifie, sensibilise, informe et mobilise toutes les parties prenantes ;*
- *crée les conditions et le cadre de dialogue tripartite sur le diagnostique, l'analyse, les défis et options stratégiques communes visant l'amélioration de l'accès des populations les plus vulnérables des quartiers à l'énergie.*

2. Direction générale de l'ENERCA

- *Fournit un conseil d'ingénierie aux initiatives tripartites ;*
- *Exécute un certain nombre de prestations de services d'utilité publique.*

3. Haut commissariat chargé de la décentralisation et de la régionalisation :

- *Sensibilise les autorités locales sur leur responsabilité ;*
- *Renforce les capacités locales dans le cadre de la décentralisation et de la dévolution des pouvoirs et responsabilités à la collectivité locale.*

4. Autorités municipales (maire, chefs de groupe, chefs de quartier):

Sensibilisent et mobilisent les communautés locales

B. SECTEUR PRIVE

1. DAMECA :

- *apporte des contributions informationnelles matérielles aux aménagements techniques ;*
- *Assure l'approvisionnement et la vulgarisation des équipements à économie d'énergie ;*
- *Assiste les structures artisanales et les appuie par son expertise et le transfert de son savoir faire.*

2. GEECA :

- fournissent leur savoir faire dans le respect de l'art et de normes en vigueur ;

D. SOCIETE CIVILE

Associations des consommateurs, des jeunes, des femmes, des parents d'élèves, les comités des marchés, les confessions religieuses et le Comité de Gestion du Centre de santé de Bégoua :

- *mobilisent les ressources humaines, techniques et financières des structures locales et participent à la mise en œuvre du projet ;*
- *s'organisent aux fins de pérenniser les acquis du partenariat au profit de plus vulnérables.*

Décrivez brièvement la démarche que vous avez suivie pour préparer la présente Note de Concept, en détaillant les rôles respectifs de chacun des partenaires du projet dans le processus de conception. [maximum 100 mots]

Une fois les dossiers reçus, le Directeur général de l'Energie (institution candidate), elle :

- *identifie et prend contact avec les différentes parties prenantes (structures publiques, privées, société civile et autorités locales) ;*
- *leur présente le dossier et leur explique le Guide du candidat et le Dossier de Candidature de Note de concept, tout en laissant une copie du dossier à chaque partie pour avis et contribution éventuelle pour la conception de la Note de concept ;*
- *organise du 07 au 16 avril 2005 des visites de collecte des avis et contributions avec les partenaires ;*
- *synthétise et formule la Note de concept du 17 au 25 avril 2005 ;*
- *organise le 30 avril 2005 l'Atelier de validation de la Note de concept à soumettre à la candidature pour le partenariat ;*
- *échange pour l'harmonisation et finalisation du dossier avec le PNUD du 03 au 04 mai 2005 ;*
- *transmission de la version harmonisée et finalisée à la mission résidente du PNUD le 10 mai 2005.*

SECTION 3 : CADRE DU PROJET

Décrivez brièvement le cadre du projet et expliquez ce qui en fait, pour la municipalité et ses partenaires, une priorité. Pensez à identifier les bénéficiaires du projet proposé et que la dimension genre est bien prise en compte.

[maximum 200 mots]

En 2004, le pays a adopté un Cadre de Politique de promotion de l'Energie en faveur des pauvres et un code d'éthiques d'électricité qui libéralise la production, le transport et la commercialisation de l'électricité. Le gouvernement a défini sa vision dans la perception des Objectifs du Millénaire pour le Développement, dans la perspective de la réduction de la pauvreté. Il s'agit pour de faciliter l'accès de 10% de la population rurale et une proportion significative de la population urbaine à l'électricité. La zone retenue pour ce projet est un ensemble de nouveaux quartiers urbains, créés spontanément, dans la commune de Bégoua, à la périphérie de la ville de Bangui. Elle comprend plus de 60.000 habitants. La majorité des habitats y est spontanée, construite avec des matériaux peu durables. 60% des ménages ne sont pas raccordés au réseau électrique. 15% y accèdent illégalement, spéculant avec les tiers sans prendre conscience des risques.

Face à cette situation critique la municipalité de Bégoua a discuté avec la société ENERCA les possibilités de la fourniture d'électricité aux ménages dudit quartier. Malheureusement le coût d'investissement et le faible pouvoir d'achat de ceux-ci ont retardé la poursuite de la réflexion. En attendant la tendance de plus en plus observée est le piratage par extension illégale de fil électrique, sous terre ou dans les arbres. Le risque électrocution est très grand surtout pendant les saisons de pluies. La surcharge est telle que la tension est insuffisante pour alimenter ceux qui ont légalement accédé au réseau.

Cette situation n'est pas de nature à faciliter les tâches au niveau des ménages. Beaucoup d'activités quotidiennes (préparation alimentaire, conservation, chauffe d'eau etc.) sont exécutées par les femmes, les filles, avec des moyens rudimentaires qui les épuisent et qui prennent plus de leur temps. Dans ces quartiers, du fait de l'absence d'un réseau électrique adéquat, il est très difficile de conserver les produits pharmaceutiques, les vaccins dans le Centre de santé de même que l'organisation des séances d'alphabétisation le soir.

SECTION 4 : BUT ET OBJECTIFS DU PROJET

But du projet de partenariat proposé et sa contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) et notamment #1 et/ou #7

But du projet : *Faciliter l'accès des ménages pauvres à l'électricité afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie*

Objectif 1 : *Sensibiliser et informer les communautés de base, les institutions d'encadrement, les opérateurs économiques sur les opportunités d'accès des ménages pauvres de la commune des Bégoua à l'électricité*

Objectif 2 : *Renforcer les capacités de communautés et des structures locales d'appui en matière de programmation participative axée et de mobilisation de ressources*

Objectif 3 : *Fournir l'appui aux initiatives locales de développement de services d'approvisionnement en électricité*

Objectif 4 : *Suivre et évaluer de manière participative la mise en œuvre des initiatives communautaires et adopter un plan de développement du secteur de l'électricité.*

Plus spécifiquement :

Dans le domaine de l'éducation :

- offrir aux éducateurs et aux élèves un environnement pédagogique adéquat aussi bien à l'école qu'à domicile.

Dans le domaine de la Santé :

- favoriser la couverture vaccinale de la localité et la qualité des services (maternité, soins de santé primaire etc.) dans le centre de santé de Bégoua.

Dans le domaine d'Information et de Communication :

	<p>- offrir une couverture permanente et féconde sur l'univers extérieur par la communication et l'échange d'informations diverses par les supports audio-visuels.</p> <p><u>Dans le domaine de l'Emploi :</u></p> <p>- favoriser l'épanouissement des divers métiers et activités génératrices des revenus (installateur, réparateur électricien, petite soudure, menuiserie , réfrigération, loisirs, etc.)</p>
--	--

SECTION 5 : DEMARCHE ET METHODOLOGIE

Décrivez brièvement la démarche et la méthodologie que vous proposez pour réaliser votre projet.
[maximum 200 mots]

La démarche du projet : - 1. l'institution candidate met en place (i) une structure tripartite de pilotage (avec les représentants de la Direction Générale de l'Energie, Direction Générale de l'ENERCA, Haut Commissariat à la Décentralisation, Municipalité de Bégoua, représentants du secteur privé, les représentants de la Société civile - 2. elle organise à diverses des sessions de sensibilisation et d'information sur les défis, enjeux, les critères, les stratégies du projet ; -3. Elle élabore l'ébauche d'un engagement contractuel précis pour la mobilisation des ressources et l'implication des parties prenantes, articulé autour d'un agenda du projet ; -4. Elle soumet l'ébauche à l'examen des structures à divers niveaux qui la discutent, la valident et s'engagent à l'exécuter ; -5. Elle mobilise les partenaires en vue du renforcement des capacités des parties prenantes en matière de gouvernance locale, d'organisation, de planification, de gestion et de suivi/évaluation; -6. elle déclenche l'exécution du projet, en assure le suivi, et en dresse le rapport.

La méthodologie : C'est la programmation et la gestion axées sur les résultats. Les parties prenantes font le diagnostique et l'analyse communs des problèmes d'accès à l'électricité, évaluent la situation passée et présente (en soulignant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces). Elles formulent la vision commune et les actions prioritaires et stratégiques communes à mettre en œuvre et évaluent les ressources à mobiliser.

SECTION 6 : BUDGET

Indiquez dans le tableau ci-dessous un budget approximatif pour le projet proposé.
[Tous les chiffres doivent être exprimés en dollars des Etats-Unis]

ELEMENT	TOTAL	SUBVENTION DU PPPEU	CO-FINANCEMENT
Documentation et dissémination des expériences	20.000	20.000	
Missions et autres déplacements	40.000	40.000	
Coûts de Consultants	20.000	20.000	
Equipement/Investissement	30.000	10.000	20.000
Autres coûts directs du projet	20.000	10.000	10.000
TOTAL	130.000	100.000	30.000

SECTION 7 : DECLARATION EMANANT DU PARTENARIAT DU PROJET

Veillez vous reporter aux critères de choix énoncés dans le Guide du Candidat (Document IPG03) et expliquez en quoi le projet que vous proposez répond à ces critères.
[maximum 250 mots]

A. Critères de recevabilité

- 1. Engagement gouvernemental :** *Le ministère en charge de l'Energie et la municipalité de assument le leadership*
- 2. Candidat à la subvention :** *la Direction générale de l'énergie est une institution publique*
- 3. Secteur principal :** *« fourniture de services de l'électricité à la localité de Bégoua à moindre coût »* correspond au SPI
- 4. La dimension pauvreté :** *80% de la population de Bégoua vit en dessous du seuil de la pauvreté*
- 5. Partenariat tripartite :** *les parties prenantes (public, privé, société civile/communautés de base) s'engagent formellement à contribuer à la fourniture des services urbains de base bénéficiant les pauvres.*
- 6. Population visée :** *la zone de projet a environ 60 000 habitants.*
- 7. Subvention sollicitée :** *La subvention sollicitée est de 100 000 dollars américains. Le co-financement libéré est également de 30 000 dollars américains*

B. Critère de sélection :

1. Impact potentiel sur la réduction de la pauvreté

Résultats du projet : **le but du projet est de faciliter l'accès des ménages pauvres à l'électricité.** *Les conditions de vie et de travail des ménages sont améliorés (éducation, Santé, Communication, Emploi et Activités génératrices des revenus) permettant ainsi de parvenir à l'équilibre genre (allègement des travaux pénibles des femmes et des jeunes filles).*

2. Potentiel de création de partenariats tripartites

Résultats du projet : **Ce partenariat instaure un cadre de concertation permanente entre les parties prenantes pour la résolution des défis au sein de la commune.** *Les rôles et les responsabilités de chaque parties tels que définis dans la section II montre à suffisance le potentiel de mobilisation des ressources des parties.*

3. Impact positif potentiel sur l'environnement

Résultat du projet : **la consommation énergétique de la population demeure encore traditionnelle et provient à 95% des combustibles ligneux (bois et charbon de bois).** *Cette consommation sera considérablement réduite au profit de l'électricité favorisant ainsi le développement durable de la commune. l'éclairage public apporte une sécurisation accrue dans les quartiers et offre des conditions d'apprentissage aux filles et garçons qui apprennent leurs leçons les soirs sous les lampadaires*

4. Innovation

Résultat du projet : **La démarche de l'initiative PPP telle que décrit à la section IV, de même que les rôles et responsabilités de chaque partenaires tels que définis à la section II, constituent une innovation en soit, car une telle initiative n'a jamais été entreprise au niveau national.**

5. Orientation axée sur les résultats

Résultats du projet : **la gestion sera itérative et axée sur les résultats. Elle permet un contrôle continu et définit en terme de niveau d'atteinte des résultats d'ajustement conséquent des stratégies opérationnelles et d'intégration continue des enseignements tirés au cours du processus.**

6. Impact sur les politiques, pérennisation et possibilités de reproduction

Résultats du projet : **L'initiative PPP permettra de renforcer les capacités locales dans le cadre de la politique de décentralisation et de régionalisation en République Centrafricaine.** *De même l'implication des Organisations de santé, de l'éducation, des artisans, des communautés villageoises de base, du Gouvernement favorisera la pérennisation du projet. Elle servira d'exemple pour la mise en œuvre de la politique de la décentralisation du Pays.*

7. Initiatives existantes

Résultats : **Néant**

8. Coordination avec les autres programmes et politiques en vigueur

Résultats : **le projet s'inscrit parfaitement dans la logique de politique et stratégies de promotion des ménages pauvres à l'électricité, notamment :**

- **Cadre Stratégie de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ;**
- **Cadre d'appui à la politique énergétique nationale en vue de réduire la pauvreté ;**
- **Code de l'électricité de la République centrafricaine ;**
- **Politique de décentralisation et de la régionalisation.**

9. Engagement des partenaires et co-financement

Résultats du projet : **La forte mobilisation des parties dans le processus de conception de la Note de concept et le co-financement acquis dans le budget confirment bien le fort engagement des parties**

10. Enseignements tirés de l'initiative et leur diffusion

Résultat du projet :

- *l'institution candidate s'engage à dresser le rapport de l'expérience et à le dupliquer dans le cadre plus général d'une politique énergétique ;*
- *un site Web sera créé pour favoriser sa diffusion ; un service au sein de la Direction Générale de l'Energie, candidate, sera responsabilisé pour l'archivage et la documentation des dossiers du projet.*

CECI CONSTITUE LA FIN DU DOSSIER DE CANDIDATURE DE NOTE DE CONCEPT.
LES DEMANDES DE NOTE DE CONCEPT REMPLIES DOIVENT PARVENIR AU BUREAU DE PAYS DU PNUD DONT VOUS
DEPENDEZ AVANT LA DATE LIMITE INDIQUEE.